



# Les Serres de Clara

## INVITATION

### **Assemblée générale annuelle 2021-2022 Les Serres de Clara**

Cher(e) membre, bonjour!

Nous vous convions cordialement à l'assemblée générale annuelle des Serres de Clara.

**Date:** Mercredi 23 mars 2022

**Heure:** 18h30

**Lieu:** Salle de conférence au Méridien 74

Veillez confirmer votre présence au plus tard le lundi 21 mars, 16hres, par téléphone au 450-565-2998 poste 121 ou par courriel à [serresdeclara@yahoo.ca](mailto:serresdeclara@yahoo.ca)

Votre renouvellement de carte de membre doit être fait avant l'assemblée pour y assister. Vous pouvez dès maintenant le faire en ligne en cliquant [ICI](#).

Cette année 4 postes sont disponibles au conseil d'administration.

Si vous souhaitez vous présenter comme administrateur, vous devez compléter le formulaire de mise en candidature et le faire signer par deux membres en règle. (Signature électronique acceptée). Le formulaire ainsi complété doit nous parvenir au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, soit au plus tard le 13 mars 2022.

Au plaisir de vous compter parmi nous pour faire un retour sur nos bons coups de l'année 2021. Nous vous souhaitons nombreux pour discuter de nos beaux projets pour l'année 2022.

**Présidente du conseil d'administration**

p.j. : Horaire de l'assemblée  
Formulaire de mise en candidature  
Liste des postes en élection  
Procès verbal de l'AGA 2020-2021



# Les Serres de Clara

**Assemblée générale annuelle  
Mercredi le 23 mars 2022 à 18h30**

## **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Proposition d'un (e) président (e) et d'un secrétaire d'assemblée et d'un (e) président (e) et secrétaire d'élection
  3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 mars 2021
  5. Bilan des activités 2021
  6. Plan d'action 2022
  7. États financiers 2021 et choix de la firme comptable pour 2022-2023.
  8. Prévisions budgétaires 2022
- Pause*
9. Élection des administrateurs
  10. Varia – Projets 2022
  11. Levée de l'assemblée.



## Liste des postes en élection

AGA 2021-2022

Nom	Poste	En élection	Année
Line Chaloux	Présidente	Oui	2022
	ADM-Vacant	Non	2024
Antoine Malouin	Trésorier	Oui	2022
Michel Prévost	Secrétaire	Non	2023
Dominique Guénette	ADM	Non	2023
Manon St-Hilaire (Co-opté)	ADM	Oui	2022
Sylvie Halou	Direction	N/A	N/A



Les Serres de Clara

**Assemblée générale annuelle  
Les Serres de Clara**

Tenue le mercredi 24 mars 2021 à 18 heures  
Par vidéo conférence

Présences : Line Chaloux, Antoine Malouin, Dominic Grenier, Carole Daoust, Isabelle Gaussiran-Racine, Michel Prévost, Geneviève Langlois, Eliza Laroche, Ghislaine Laroche, Lucie Perreault, Dominique Guénette, Kristine A. Laflamme, Sylvie Halou.

**1- Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de la 30<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des Serres de Clara, il est 18 h 05.

Tour de « table » et présentation des participant(e)s.

**2- Proposition d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée et d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élections**

Il est proposé par Sylvie Halou et secondé par Carole Daoust que Line Chaloux soit nommée présidente de l'assemblée et d'élections. Line Chaloux accepte.

Il est proposé par Line Chaloux et secondé par Dominic Grenier que Sylvie Halou soit nommée secrétaire de l'assemblée et d'élections. Sylvie Halou accepte.

**3-Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Michel Prévost et secondé par Dominic Grenier que l'ordre du jour soit accepté tel que lu. Accepté à l'unanimité.

**4-Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 mars 2020.**

Line Chaloux fait la lecture du procès-verbal en précisant que cette assemblée a été tenue tout juste avant le confinement et que plusieurs personnes ayant confirmé leur présence ne sont pas venues.

Il est proposé par Michel Prévost et secondé par Antoine Malouin que le procès-verbal de l'AGA du 17 mars 2020 soit accepté tel que lu. Accepté à l'unanimité.

**5-Bilan des activités 2020**

Le rapport annuel ayant été envoyé par courriel pour que les participants en prennent connaissance, Sylvie Halou passe en revue les faits saillants de l'année 2020 avec le



## Les Serres de Clara

document à l'écran. Il est proposé par Dominic Grenier et secondé par Carole Daoust que le bilan d'activités soit adopté. Le rapport est accepté à l'unanimité.

### **6-Plan d'action 2021**

Les objectifs 2021 étant inclus au rapport annuel, le plan d'action est adopté d'office, en même temps que le rapport.

### **7-États financiers 2020**

Antoine Malouin, trésorier, fait la présentation des états financiers. Sylvie Halou apporte les précisions nécessaires. Michel Prévost en propose l'adoption et Isabelle Gaussiran-Racine appuie. Adopté à l'unanimité.

- Nomination de la firme de vérification comptable

Il est proposé par Geneviève Langlois et secondé par Antoine Malouin que la firme Boivin Boivin et Rémillard Inc. agisse en tant que vérificateur comptable pour la prochaine année. Accepté à l'unanimité.

Sylvie Halou précise que la rapidité du service a été grandement appréciée.

### **8-Prévisions budgétaires 2021**

Sylvie Halou explique à l'assemblée les prévisions budgétaires 2021 en précisant la nature de l'augmentation.

Il est proposé par Dominic Grenier et secondé par Geneviève Langlois que les prévisions budgétaires soient acceptées. Adopté à l'unanimité.

*Pause* : A la demande générale l'assemblée se poursuit sans pause

### **9-Élection des administrateurs**

La présidente d'assemblée ouvre les candidatures. Trois postes sont en élection.

Un seul bulletin de candidature a été reçu dans les délais requis par le comité affecté à leur validation, soit celui de Michel Prévost.

Line Chaloux propose la candidature de Michel Prévost, appuyé par Isabelle Gaussiran-Racine. Michel Prévost accepte.

En l'absence d'autres candidatures, Line Chaloux propose que si des personnes, des organismes ou des entreprises sont intéressés plus tard, ils devront acheminer le bulletin de candidature au conseil d'administration qui pourra alors combler les postes laissés vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.



## Les Serres de Clara

Michel Prévost propose qu'une personne de la Maison Pause-Parent, organisme membre des Serres de Clara, soit désignée pour siéger au conseil d'administration. Kristine A. Laflamme fera les démarches auprès de sa direction.

Line Chaloux remercie Isabelle Gaussiran-Racine qui quitte le conseil d'administration.

Un effort sera fait pour combler les postes vacants au conseil d'administration durant les prochaines semaines.

Le conseil d'administration des Serres de Clara sera composé pour le moment de :

Line Chaloux  
Antoine Malouin  
Michel Prévost  
Sylvie Halou (à la direction)

### **10-Varia – Amendements aux règlements généraux**

Le document des règlements généraux a fait l'objet de plusieurs modifications qui sont présentées et discutées aux membres qui ont reçu le document avec l'invitation.

Après lecture par Line Chaloux, une modification mineure est apportée au règlement 2.1 qui se lira ainsi : «*Un membre en règle est une personne, un organisme ou une entreprise qui a payé sa cotisation annuelle au plus tard au moins dix (10) jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.*»

Michel Prévost propose l'adoption des règlements généraux amendés, et est appuyé par Dominic Grenier. Accepté à l'unanimité.

### **11- Levée de l'assemblée**

Line Chaloux remercie tous les participants.

La levée de l'assemblée générale annuelle 2021 est proposée par Kristine A. Laflamme, appuyée par Michel Prévost. Accepté à l'unanimité. Il est 19h48.

Sylvie Halou, secrétaire d'assemblée.